

n°29

Date de publication
23 octobre 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

Les parcelles de colza poursuivent leur développement dans un contexte légèrement moins stressant d'un point de vue hydrique. Les stades des colzas sont actuellement compris entre 3 feuilles vraies (BBCH 13) et 10 feuilles vraies (BBCH 30) avec une majorité des parcelles au stade 8 feuilles.

- Charançon du bourgeon terminal : intensification des captures significatives cette semaine. Rester vigilant dans les jours à venir.
- Grosses altises : des signalements de morsures constants à surveiller pour les parcelles encore en phase de sensibilité.
- Larves de grosses altises : pas de signalement cette semaine, maintenir une vigilance accrue dans les semaines à venir.
- Tenthredes de la rave : pas de signalement cette semaine.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

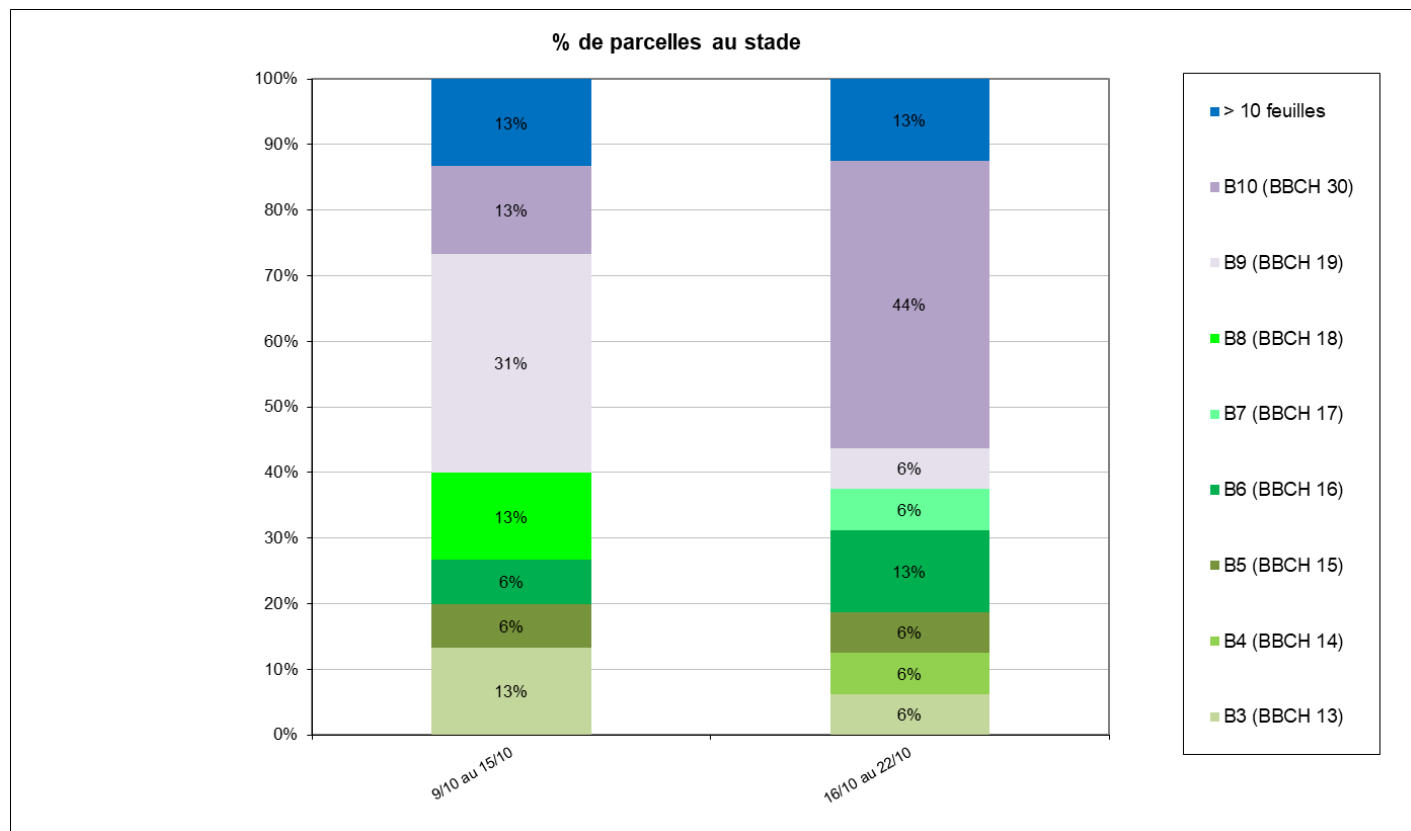


Réseau 2019-2020

Le réseau est à ce jour composé de 19 parcelles qui ont toutes fait l'objet d'une observation cette semaine :

- 6 parcelles en Isère
- 5 parcelles dans l'Ain
- 3 parcelles dans le Rhône
- 5 parcelles dans la Drôme

Stade des colzas



Ravageurs

- Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Reconnaissance :

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible. **Attention, la simple présence du ravageur n'est pas le seul indicateur à prendre en compte ! (cf guide d'aide à la décision en annexe)**

Observation : 5 parcelles sur 19 suivies indiquent la présence de charançons du bourgeon terminal. Les captures sont comprises entre 1 et 7 insectes avec une moyenne autour de 4 individus.

Analyse du risque : Nous enregistrons cette semaine une légère augmentation des captures. Ces dernières ne sont pas généralisées à l'ensemble du territoire mais progressent. Il est indispensable de surveiller l'arrivée des insectes sur les parcelles. On considérera tout de même que le risque est modéré à élevé sur l'ensemble du réseau.



- **Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES : Piégeage et feuilles**

Reconnaissance :

Il s'agit d'un gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés. Elle est reconnaissable aussi par des « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle.



Grosse altise adulte (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)

Piégeage : 9 pièges enterrés sur 19 ont permis de capturer en moyenne 13 individus. Les captures vont de 4 à 35 individus selon les parcelles.

Observation de dégâts sur plantes :

6 parcelles sur 19 présentent des plantes avec des morsures d'altises. Le taux de plante touché sur ces parcelles est en moyenne de 51% (de 20% à 100%).

Sur toutes les parcelles concernées, la surface foliaire détruite représente 12% de la surface foliaire totale (40% maximum sur la parcelle la plus touchée).

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec des morsures sur 25% de la surface foliaire. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

Analyse du risque :

Les grosses altises semblent toujours présentes, avec des captures qui peuvent être considérées comme significatives.

La plupart des parcelles a d'ores et déjà atteints le stade 4 feuilles marquant la fin du risque vis-à-vis de ce ravageur. Le reste du réseau reste en phase de risque modéré.

- Colza à moins de 4 feuilles :



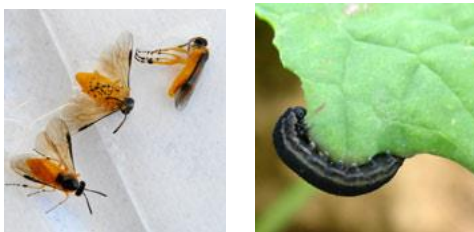
- Colza à plus de 4 feuilles : fin du risque

Levier Agronomique :

Il est recommandé de maintenir les repousses de colzas dans les parcelles proches des nouvelles parcelles de colza pour limiter la pression des altises.

- **Tenthrede de la rave**

Reconnaissance :



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

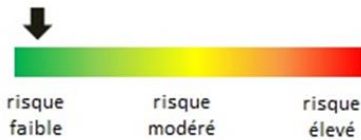
La tenthrede est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations : Sur 19 parcelles observées, aucune ne signale la présence du ravageur au sein des pièges mais aussi la présence de dégât foliaire sur plante.

Analyse de risque :



Les signalements sont à ce jour limités et en diminution. Cependant, une observation quotidienne est obligatoire dès que l'on constate la présence de larves sur les plantes. On considérera que le risque est faible actuellement.

- **Autres ravageurs**

Larves de grosses altises : pas de signalement cette semaine. Une vigilance accrue est à maintenir dans les jours à venir.

Puceron vert du pêcher : un seul signalement cette semaine. Rester vigilant

ANNEXE : Tous les colzas ne sont pas égaux face au charançon du bourgeon terminal !

Tous les colzas ne présentent pas la même sensibilité aux dégâts de ravageurs. L'observation de ses parcelles et cuvettes jaunes, des réseaux d'observation comme le BSV permettent de décider s'il est opportun de protéger la culture ou non contre le charançon du bourgeon terminal.

Surveiller l'activité du charançon du bourgeon terminal

La cuvette jaune permet de détecter l'arrivée du charançon dans sa parcelle mais contrairement à certaines idées reçues, il n'existe pas de relation entre le nombre d'individus capturés et les dégâts. Il peut exister une forte variabilité de piégeage au sein d'une même parcelle, notamment lorsque les conditions ne sont pas favorables à un vol franc et massif. Il est dans ce cas préférable de suivre en plus des pièges dans ces parcelles, un réseau de piégeage comme le BSV qui permet d'établir une dynamique de vol à l'échelle d'un territoire et de positionner au mieux la protection insecticide, si elle est nécessaire.

La dynamique de croissance durant l'automne jusqu'en entrée hiver est déterminante

Le risque charançon du bourgeon terminal est réduit sur un colza suffisamment développé qui pousse au cours de l'automne jusqu'à l'entrée de l'hiver.

La couleur du colza, la qualité de l'enracinement et la disponibilité en azote permettent d'évaluer sa capacité à poursuivre sa croissance.



Evaluer l'état de la parcelle de colza, en mesurant la biomasse en kg/m² ou g/plante, permet de savoir si le colza sera capable de **pousser durant l'automne** et faire face à une attaque de charançon. C'est la combinaison de cet état agronomique et de la présence du ravageur qui permet d'évaluer le risque à la parcelle.

Raisonnement des interventions en consultant le bulletin de santé du végétal (BSV) ou tout autre réseau de piégeage, qui vous renseignera sur la dynamique des vols et dans certaines régions, sur les risques d'entrée en ponte.

Ci-dessous un tableau simplifié de la règle de décision qui évalue le risque charançon du bourgeon terminal.

Retrouver la règle de décision dans son intégralité sur www.terresinovia.fr

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare) – Cas majoritaire en Rhône-Alpes	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ²) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

Fin octobre il faudra évaluer le risque larves de grosse altise. Il existe une méthode très simple à généraliser : la méthode Berlèse. Cette dernière consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves quittent les plantes.

Mode opératoire : prélever 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile Bois (CRA AURA) cecile.bois@aura.chambagri.fr, 04 73 28 78 34.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

